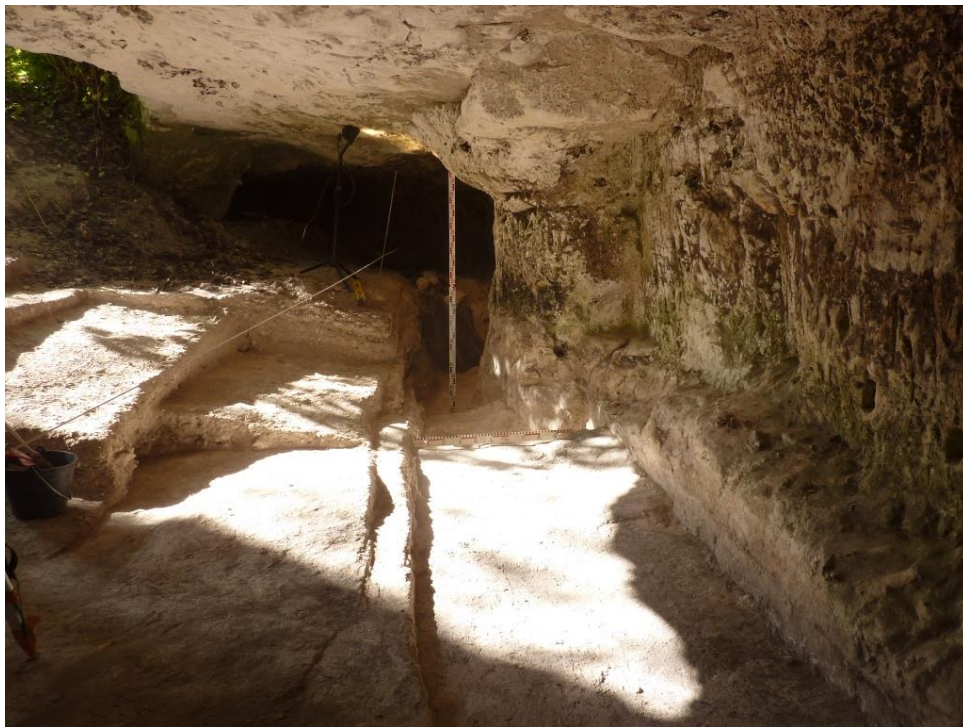


La Grotte du Sabotier

27540 - Ivry-la-Bataille

Jean-Louis CAMUSET



Compte-rendu de la campagne de fouilles 2011
(extrait du DFS 2011)

Préface

Remerciements

Je remercie M. Dominique PITTE, du service régional de l'archéologie (SRA), pour son aide dans la réalisation du dossier de demande mais aussi pour sa supervision et ses conseils dans la réalisation de cette campagne de fouilles.

Je remercie M. Patrick MAISON, Maire d'Ivry-la-bataille, pour avoir donné son autorisation ainsi que Mmes les secrétaires de Mairie pour leur aide lors de mes recherches dans les archives municipales anciennes.

Je remercie les participants pour leur implication dans cette campagne de fouilles.

Les intervenants

Ont participé à ces opérations : Safia LABRAZI (diplômée d'une licence « Histoire de l'Art et Archéologie » de l'université Paris X, et étudiante en Master à l'université Paris I), Aurélien et Alain GAUTHIER, Roland LEGER, Denis PERCEBOIS, membres de l'association « Les Vieilles Pierres » d'Ivry-la-bataille et Jean-Louis CAMUSET, Président de la dite association.

Contexte archéologique

La grotte du sabotier fait l'objet d'une fouille programmée sur 3 ans.

La campagne de fouilles 2010 a consisté en la topographie du site, la réalisation de trois sondages et un relevé de graffiti sur la paroi ouest.

Les sondages ont révélé plusieurs niveaux de comblement recouvrant trois couches calcaire damé (sols d'occupation). Des différences de niveau ont été relevées entre les sondages.

Dans la zone nord, différents aménagements (logements dans la paroi de pièces de bois, une fosse avec pierres de blocage) correspondraient à une structure pour accueillir des animaux.

Projet scientifique

Cette étude vise à préciser les différentes occupations et fonctions de cette grotte et éventuellement sa date de creusement.

Pour réaliser cela, la stratégie générale envisagée, basée sur un plan tri-annuel, consiste en :

- 1^{ère} année (2010) : la réalisation de sondages préliminaires afin de déterminer l'épaisseur et la nature des remblais la comblant, de préciser son organisation interne par l'étude des traces figurant sur ses parois et de son ou ses accès.

- 2^{ème} et 3^{ème} années (2011 et 2012) : la fouille complète de la cavité (une moitié chaque année) afin de confirmer ou infirmer les hypothèses émises en fin de première année.

La fouille complète de la zone nord a pour but de préciser :

a) que la grotte dans son état actuel est bien la réunification de deux caves

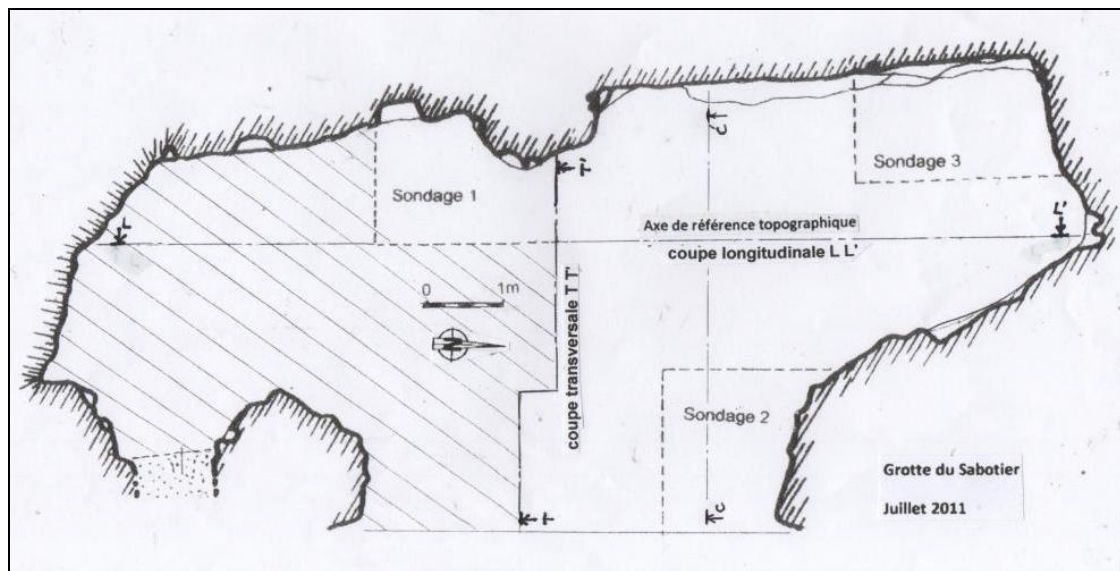
L'observation de la jonction des couches stratigraphiques 4, 5, 6, 7, 8, 9 (cf. rapport 2010) avec les 12, 13 devient déterminante pour l'analyse du processus de comblement. Cela devrait confirmer la thèse de modification de l'entrée actuelle. L'examen du sol rocheux (couche10) est déterminant pour établir la corrélation entre les zones nord et sud. Un changement brusque de niveau (ressaut) pourrait matérialiser l'emplacement d'une paroi de séparation.

b) que la zone nord a bien servi d'abri pour des animaux :

La fouille des couches 12 et 13 est essentielle pour mettre au jour le piètement du poteau présumé correspondant au trou d'encastrement d'une pièce de bois dans le plafond (cf. DFS2010, p.29,TR22). Le dégagement complet de la base des parois est et ouest de la zone nord doit permettre de connaître précisément les nature et fonction des ressauts latéraux actuellement délités ou brisés.

RESULTATS

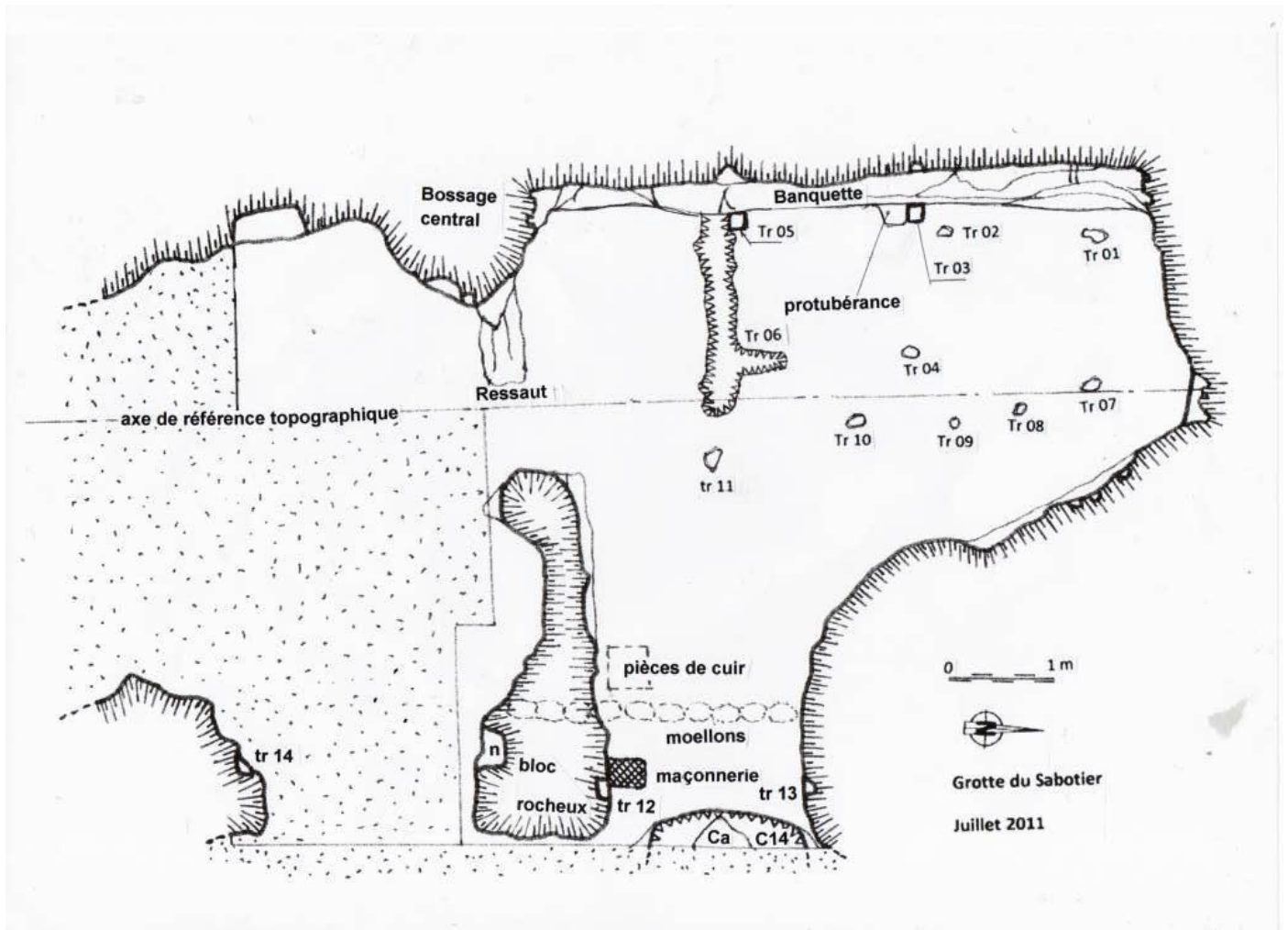
La fouille est menée à partir des sondages réalisés en 2010. L'extension du sondage 3 le long de la paroi ouest jusqu'au sondage 1 permet d'établir la corrélation des couches stratigraphiques entre les zones nord et sud (coupe longitudinale LL'). L'élargissement de cette extension vers le sondage 2 offre une vue des couches de remplissage (coupes transversale TT' et CC').



Les éléments structurels

La banquette, décelée lors du sondage 3, se prolonge tout le long de la paroi occidentale et présente une surface dressée. Son extrémité sud forme un angle quasi droit avec le bossage central (demi pilier tourné) de la grotte. Elle présente, à la cote 10 m, une protubérance carrée de 20 cm de côté (fig. 1).

Deux trous carrés (tr 03 et tr 05), de 15 cm de côté et 18 de profondeur, présentent sur leur bordure des restes de scellement au plâtre de poteaux de bois. Ils délimitent la banquette et la paroi ouest en trois secteurs. Dans le secteur nord, deux trous (tr 01 et tr 02) se situent à 20 cm de la face dressée de la banquette. Le tr 01 est le fond de la fosse C1 qui présentait des pierres de blocage (cf. DFS 2010, p.36). Dans le secteur sud, une saignée transversale (tr 06) est accolée au tr 05. Sa profondeur varie de 13 cm près de la banquette à 29 cm au niveau de son appendice (fig. 2).



Au niveau du bossage central, le sol (C 10) forme une protubérance irrégulière s'atténuant vers l'est. Ce ressaut se développe sur 45 cm de largeur et 60 cm de longueur (fig. 3).

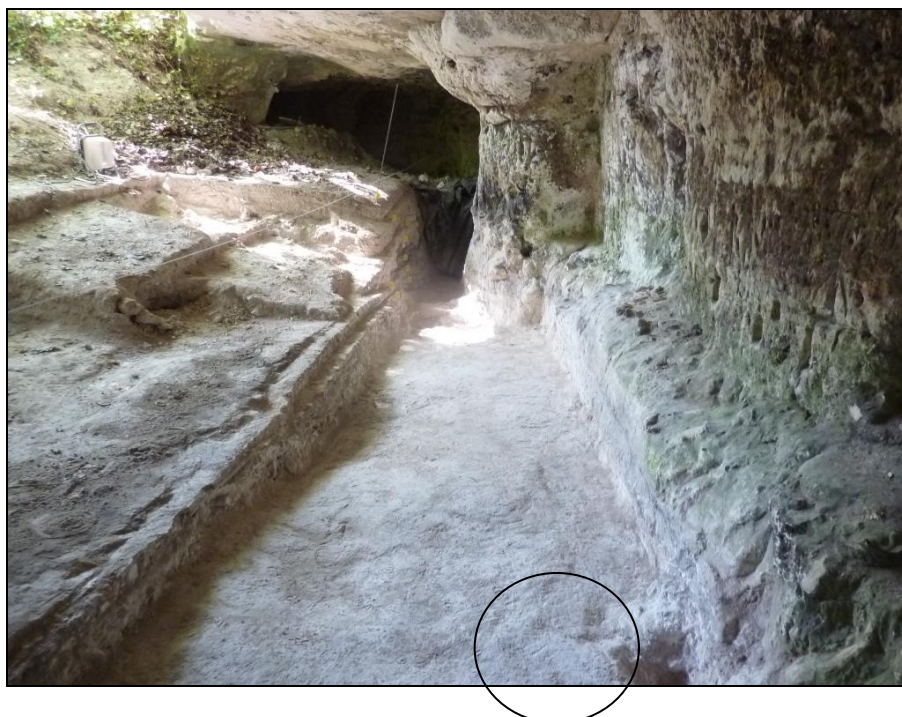


Fig. 1 : vue de la banquette et de sa protubérance (cerclée).



Fig. 2 : vue de la saignée tr 06
et du tr 05 (cerclé)



Fig 03 : vue du ressaut (cerclé)

Le sol (C10) présente plusieurs trous dans sa partie centrale. Trois d'entre eux (tr 07, tr 08, tr 09) sont parallèles à la paroi orientale de la grotte. leur profondeur respective est de 14, 10 et 8,7 cm. Le tr 08 se situe à l'aplomb du trou d'encastrement d'une pièce de bois dans le plafond (cf. DFS 2010, p. 29). Les trois autres trous ont une profondeur respective de 8,4 - 13, 5 et 17 cm : le tr 04 se trouve dans l'alignement du tr 03 et le tr 11 dans le prolongement de la saignée.

En limite avec la zone sud, un bloc rocheux, en forme de virgule, a été laissé en place. Sa paroi nord est légèrement convexe puis droite. Au pied de cette partie droite, une maçonnerie, constituée de blocs de grès assemblés au mortier, obstrue en partie un trou. Ce dernier (tr 12) présente une face carrée de 30 cm de côté et une profondeur de 15 cm. Il fait face à un autre trou (tr 13) situé dans la paroi orientale de la grotte. La paroi sud du bloc rocheux, légèrement concave se termine par une partie droite qui comprend une niche (n) quadrangulaire de 42 cm de côté. Cette niche fait face à un trou (tr 14) dans le massif rocheux de la paroi orientale de la zone sud de la grotte(fig. 3).

Le bloc rocheux se situe à 2 m de la paroi orientale. Le sol géologique (C10) y est ascendant vers l'entrée de la grotte. Au niveau de l'entrée de la grotte, le sol présente une fosse (C14) semi circulaire profonde de 30 cm (fig. 4).



Fig. 4 : vue du bloc rocheux, de la maçonnerie et de la fosse C14.

Les couches stratigraphiques

La couche C1 recouvre la totalité de la zone nord. Plusieurs gros blocs calcaires la jonchent. Ils semblent provenir d'une altération de la façade d'entrée de la grotte et non d'un effondrement du plafond car le lit de silex y est apparent sur toute la surface.

Les fosses C2 et C3 ont été trouvées lors du sondage 1 (cf. DFS 2010, p.33).

La couche C4 s'étend sur la moitié de la zone fouillée (fig. 5). Elle forme un arc de cercle reliant le bossage central avec l'arrondi de la paroi est de la grotte. Cette couche a révélé du mobilier : de la céramique, des os d'animaux, des objets en fer, du verre et de nombreux fragments de tuile .

Les couches 5 et 6, identifiées lors du sondage 1, s'étendent sur le tiers de la fouille. Elles décrivent un arc de cercle reliant le sondage 1 au sondage 2.

La couche 7 s'étend sur les deux tiers de la surface fouillée. Elle se termine en reliant la banquette avec la paroi orientale de la grotte.

Les strates C4, C5, C6 et C7 viennent s'adosser sur l'empilement de moellons calcaires (cf. p. 14) déjà signalés lors du sondage 2 (cf. DFS 2010, p.35). Au pied de cette empilement, la C7 a révélé des pièces de cuir, dont des semelles de chaussure, et des pierres à affûter.

La couche 8 (sondage 1) rejoint la couche 12 au niveau du ressaut.

La couche 9 (sondage 1) rejoint la couche 13 au niveau du ressaut.

La couche 10 est le sol géologique, atteint sur toute la surface fouillée.

La couche 11 est une fosse révélée lors du sondage 3 (cf. DFS 2010, p. 37).

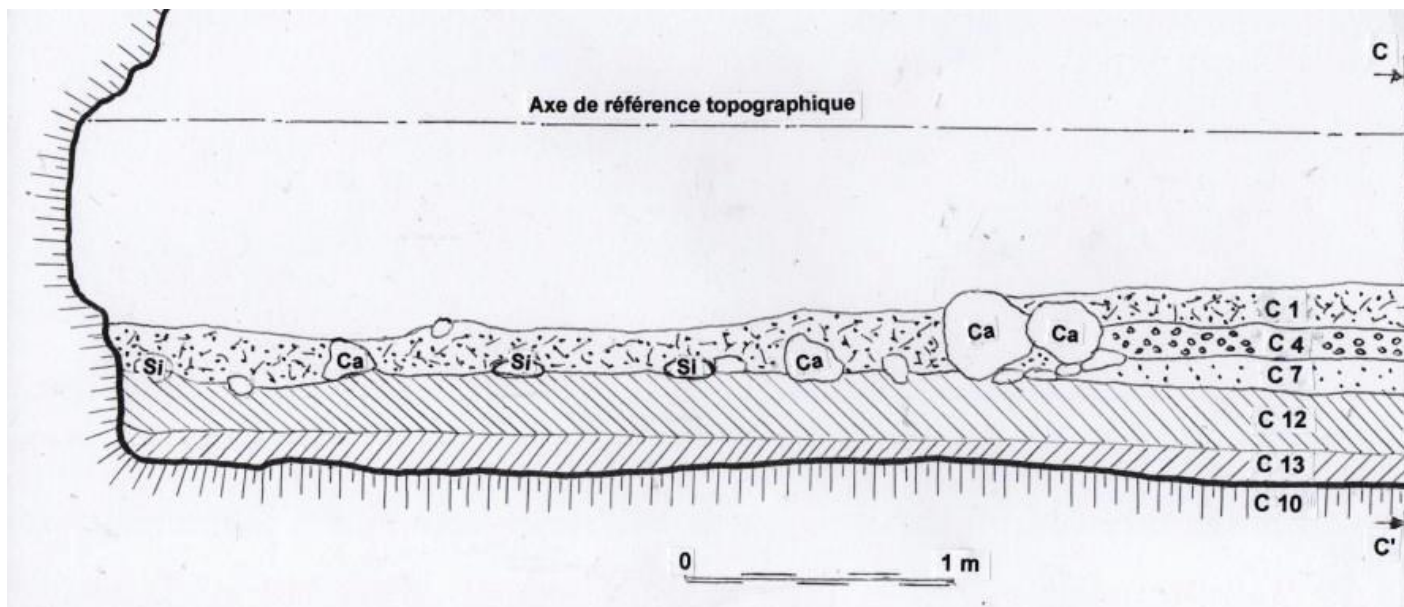
La couche 12 s'étend sur toute la zone fouillée. Elle a révélé du mobilier : des dominos en os, deux monnaies. Elle constitue un sol d'occupation.

La couche 13 s'étend sur toute la zone fouillée Sa surface comporte plusieurs traces de foyer : dépôts millimétriques de cendre grise ou noire.. Elle constitue un sol d'occupation. Elle a révélée du mobilier : des os d'animaux, des fragments de peigne en corne , des fers d'équidé (de mule) et un petit grelot.

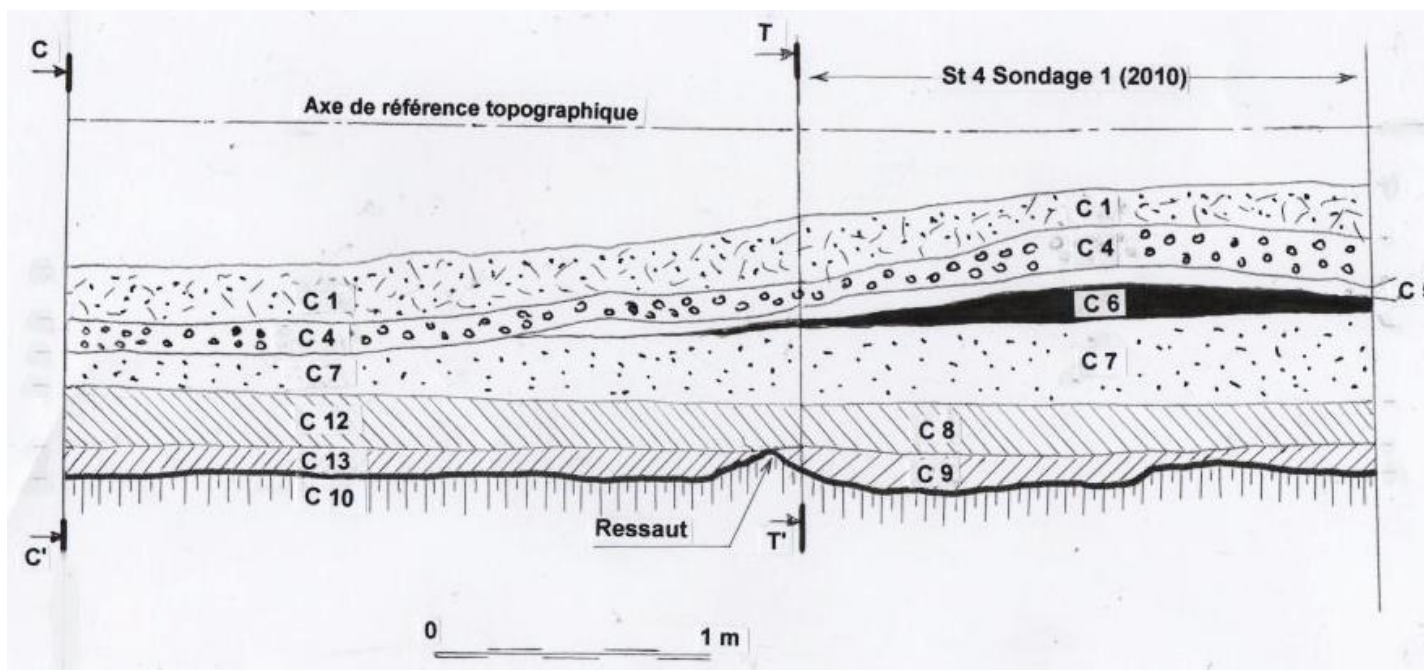
La couche 14 est une fosse découverte en 2011 (cf. p.17).

Coupe longitudinale L L'

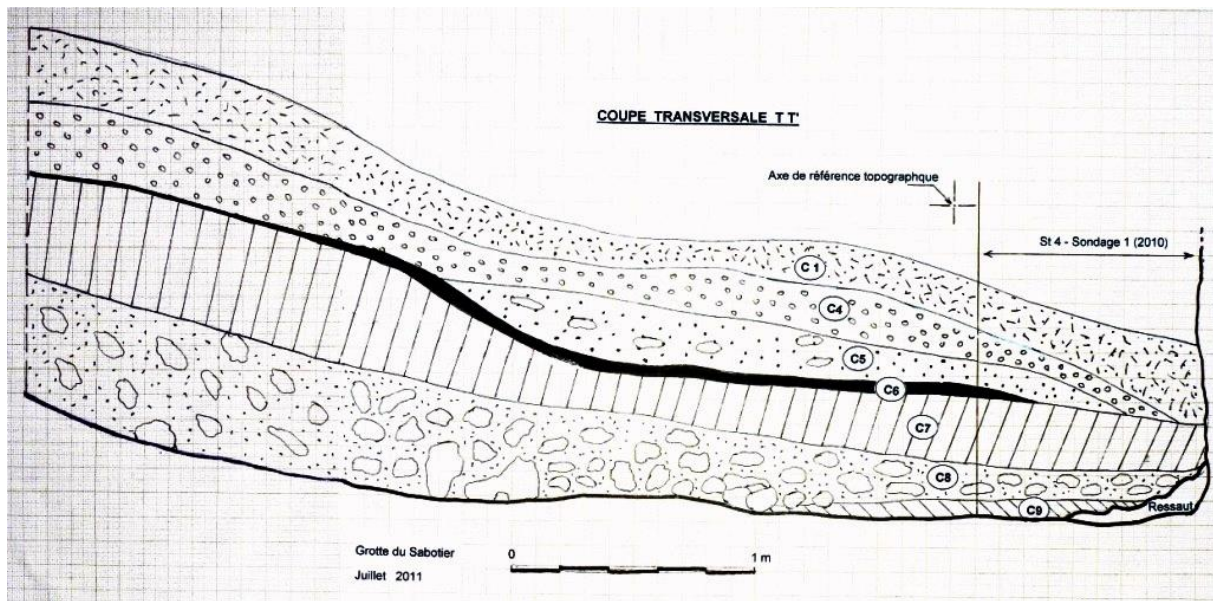
L



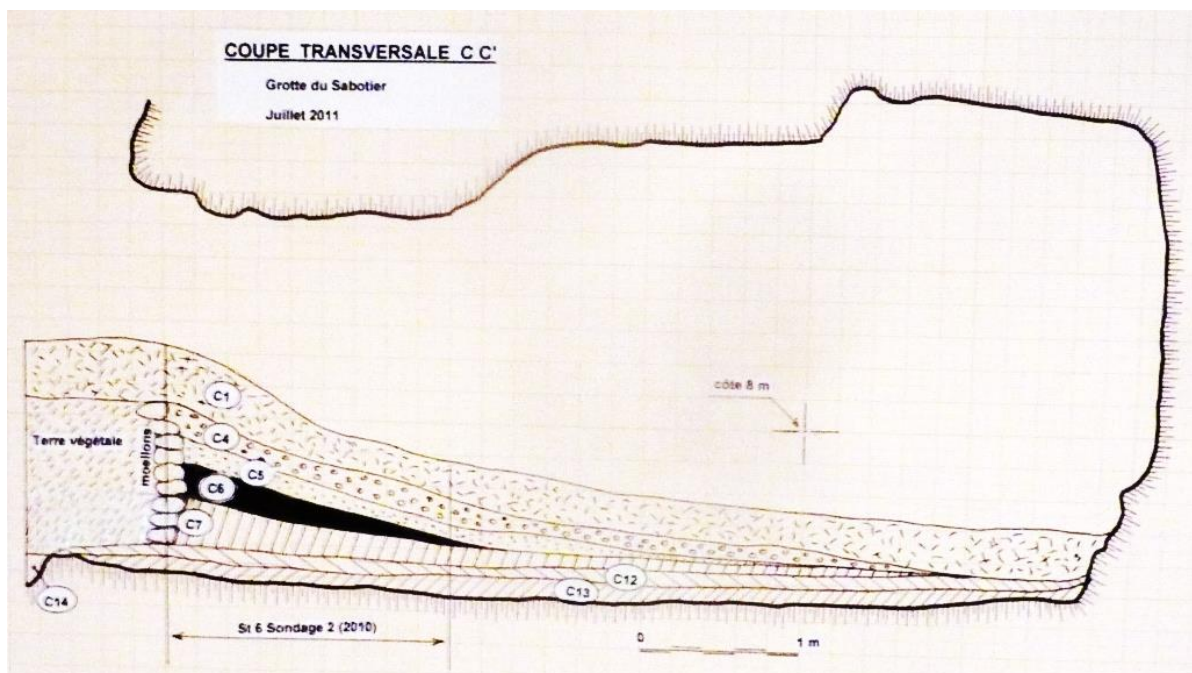
L'



Coupe transversale T T'



Coupe transversale CC'



Interprétation

La couche 7 ne s'étend pas sur la totalité de la zone fouillée (fig.5). Elle ne constitue donc pas un sol d'occupation comme présumé dans le DFS 2010, p.78.

La couche 12 rejoint la couche 8. Ces 2 couches forment un seul sol d'occupation. En conclusion : C 12 = C 8 .

La couche 13 rejoint la couche 9 au niveau du ressaut. La C 13 s'étend sur la totalité de la zone fouillée. Au regard de la coupe TT' , la couche 9 ne semble pas s'étendre sur la totalité de la zone sud. La couche 9 pourrait être un écoulement de la couche 13 en zone sud. La fouille de la zone méridionale de la grotte devrait pouvoir préciser cette hypothèse.

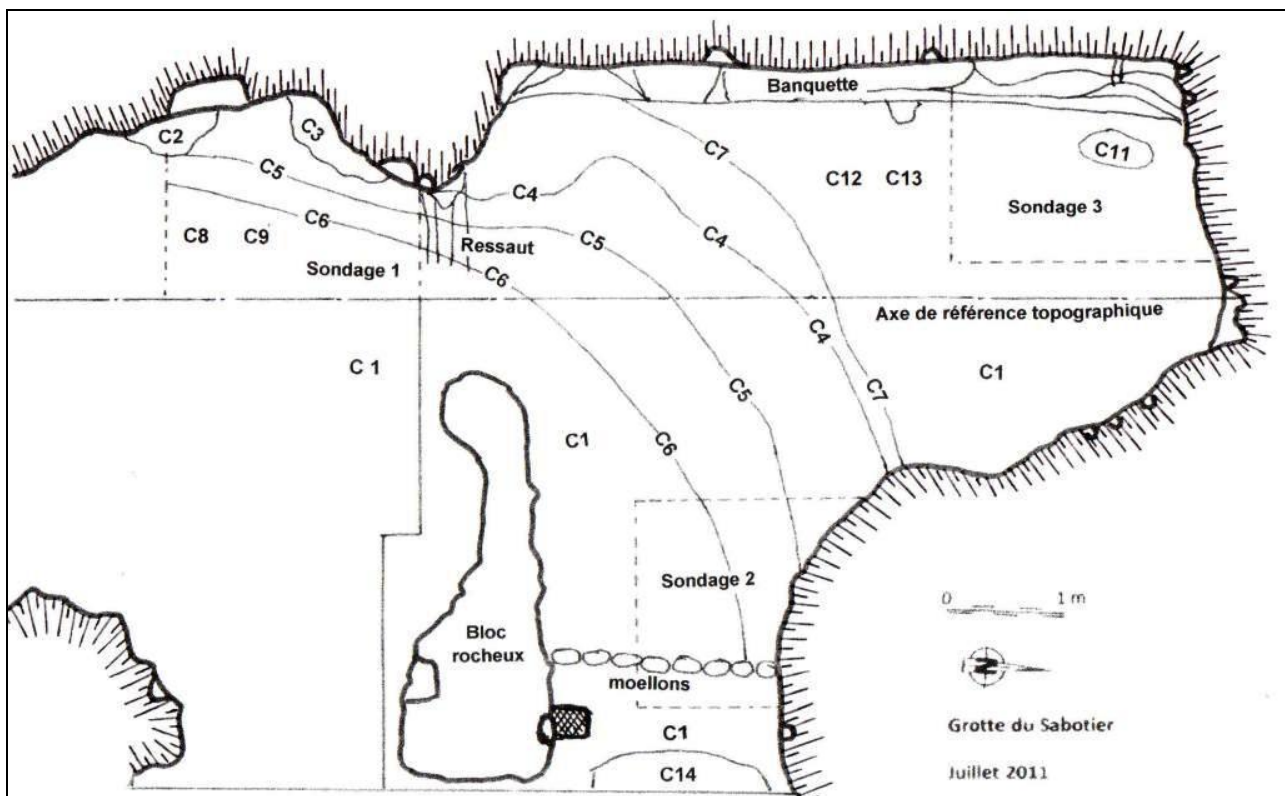
Chronologie du comblement

Rétrospectivement :

La couche 1 est répartie sur l'ensemble de la surface de la zone fouillée y compris au niveau de la porte sud. Celle-ci correspond à un ravinement du terrain sus-jacent l'entrée actuelle de la grotte.

Les couches C4, C5, C6 et C7 recouvrent partiellement la zone fouillée. Leur écoulement se fait de l'entrée de la grotte, côté sud, jusqu'à sa paroi occidentale et forme une étendue en arc de cercle (fig. 5). Leur écoulement s'est fait par la porte sud. En effet, on ne retrouve pas ces couches en amont (vers l'extérieur de la grotte) de l'empilement de moellons barrant la porte nord. Cela implique que la porte septentrionale était obstruée.

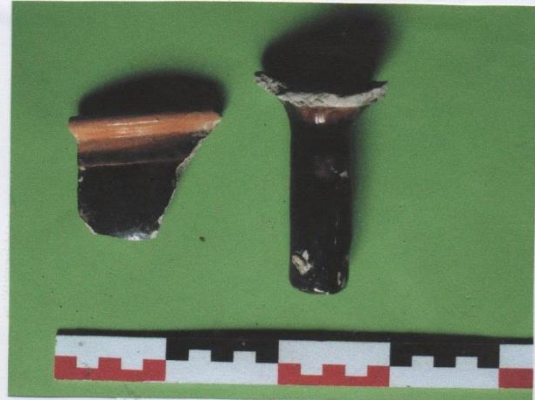
La couche 12 s'étend sur toute la zone fouillée. Elle affleure l'extrémité orientale du bloc rocheux et s'étend vers l'extérieur au delà de l'empilement de moellons qu'elle supporte. Elle vient mourir au bord de la fosse 14. (fig.5 et coupe CC'). La couche 13 présente le même développement. Les couches C12 et C3 contournent les restes de la maçonnerie (cf. p.14).



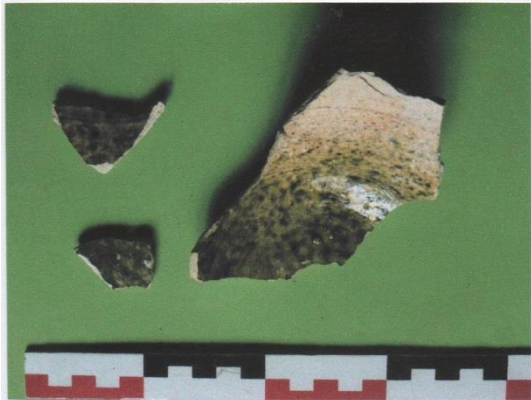
Mobilier archéologique



GS11.ZN.C4.MC06



GS11.ZN.C4.MC07



GS11.ZN.C4.MC08



GS11.ZN.C4.MC16



GS11.ZN.C4.MC17



GS11.ZN.C4.MC14 • GS11.ZN.C4.MC13







Interprétation :

Le mobilier recueilli en 2011 ne remet pas en question la chronologie de l'occupation et de l'abandon proposée en 2010, à savoir : la céramique fournit une plage allant du XVII^e au XIX^e siècles et la quasi totalité du comblement s'est effectuée aux XIX^e - XX^e siècles.

La majorité du mobilier provient de couches de remplissage et n'est donc pas représentative en matière de datation.

Quelques objets peuvent, de par leur présence, susciter un intérêt :

- Les monnaies traduisent une occupation contemporaine, celle de 2 SDF dans les années 1977 à 1985 (cf. DFS 2010, p.13).
- Les os travaillés (fragments de peigne et dominos) peuvent résulter d'une occupation de la grotte fin XVIII^e - début XIX^e siècles.
- Les fers d'équidé (GS11.ZN.C13.MOF 01 et 02) et le grelot (GS11.ZN.C10.MA.01) attestent de la présence d'animaux dans la grotte.
- La brique taillée en arrondi (GS11.ZN.C10.MMC 01) confirme la présence d'une cloison scellée dans la saignée tr 06.
- Les pièces de cuir, notamment les morceaux de semelle, semblent être les restes d'une activité artisanale de réemploi. Plusieurs d'entre elles présentent la trace d'une coupure franche ne correspondant pas à leur fabrication initiale. La présence, parmi celles-ci, de deux fragments de pierre à affûter renforce cette hypothèse.

Synthèse

1. L'hypothèse de réunification de deux caves est confirmée.

Le sol géologique (C10) présente une protubérance (ou ressaut) irrégulière au pied du bossage saillant. Celle-ci émerge du sol des deux côtés et ressemble aux traces subsistantes d'une perforation de paroi. Cet élément n'est pas probant à lui seul car il n'existe que sur 0,60 m.

Le bloc rocheux mis au jour est un élément décisif. Sa face septentrionale se trouve dans le prolongement de la bordure nord du ressaut. Il délimite un passage de 2 m avec la paroi orientale de la grotte. Cette largeur correspond à celle d'une porte cochère (fig. 14). Le reste d'une maçonnerie à la base du bloc indique que ce passage fut ostrué partiellement (pilier de réduction) ou totalement (chambranle de porte).

La face méridionale du bloc rocheux présente une paroi droite sur un tiers. Cette partie droite se situe également à 2 m d'une partie dressée de la paroi orientale de la grotte en zone sud (fig. 15). Il s'agit d'une autre porte cochère.

Ces deux portes attestent que les zones nord et sud de la grotte formaient à l'origine deux caves distinctes. Le bloc rocheux serait la subsistance de la paroi de séparation aujourd'hui en partie détruite.

Deux témoignages d'Ivryens corroborent cela :

M. FEUILLET, né en 1935 à Ivry, y venait dans les années 1950 avec son père. Il se rappelle de deux entrées : une grande (celle actuelle) et une plus petite située plus vers l'église, dont il ne peut préciser la position exacte.

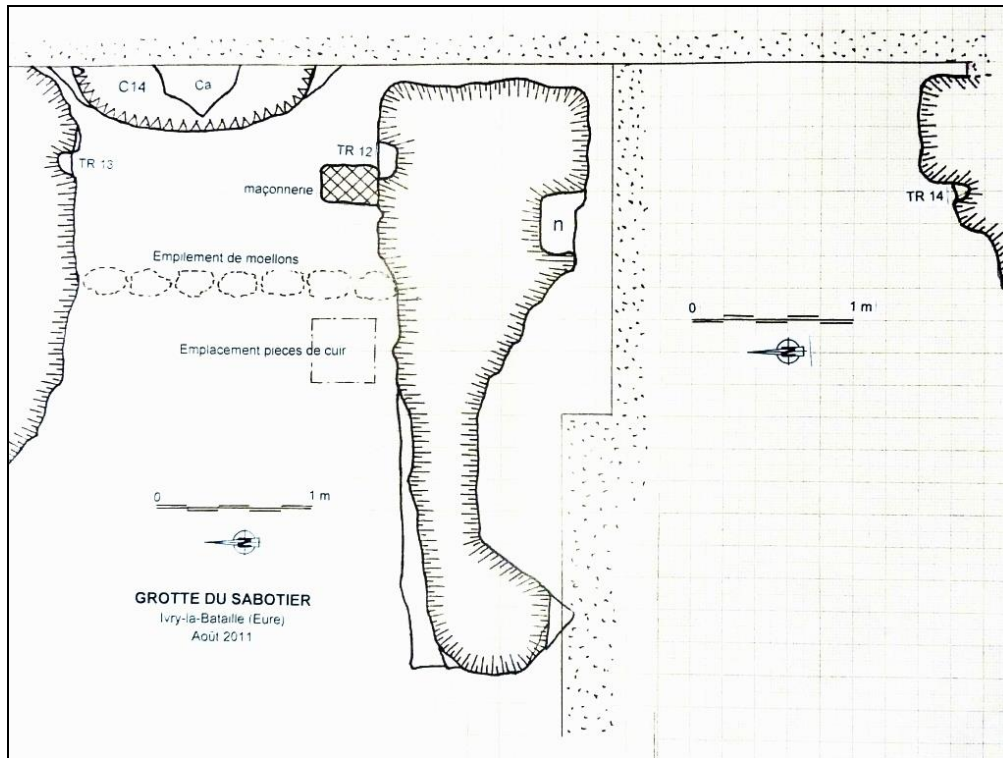
M. Noël MAHAUT, né en 1948, venait jouer dans la grotte dans les années 1960. Il se rappelle de deux entrées maçonnées. Il nous précise : "On entrait à quatre pattes et au fond on pouvait se tenir debout".

Ces témoignages bien qu'imprécis donnent malgré tout un aperçu des structures existantes au début du XX^{ème} siècle.



Fig. 14. Entrée de la cave nord

Fig. 15. Entrée de la cave sud



2. La notion d'abri pour animaux est attestée.

La fouille de la zone nord a mis en évidence des éléments complémentaires de ceux retrouvés en 2010.

Le ressaut le long de la paroi occidentale de la grotte présente à sa base une face dressée. Sa partie haute se trouve brisée aux deux extrémités, emplacements d'auges. Les trous Tr 01 et Tr 02 sont les traces des pieds de soutien d'une auge comparable à celles se trouvant dans les muches de Lanches-Saint-Hilaire dans la Somme (fig. 16). Un poteau était scellé au plâtre dans le trou carré Tr 03. Il servait de fixation à une auge suspendue comme dans les muches d'Arquèves dans la Somme (fig. 17).

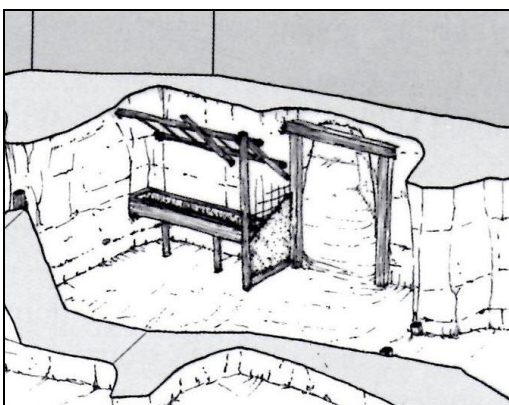


Fig. 16

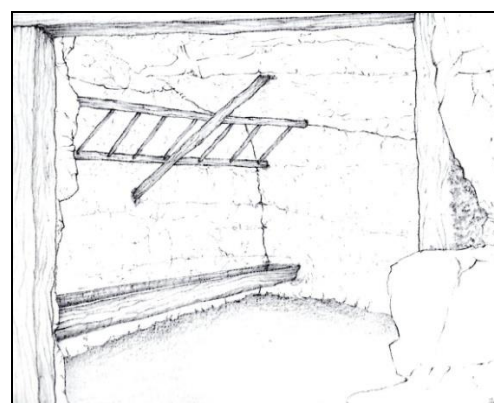
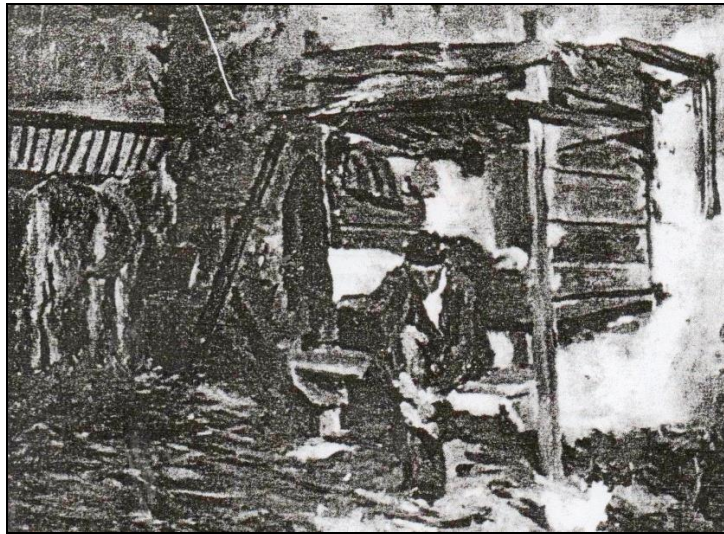


Fig. 17

Les trous carrés Tr 03 et Tr 06 servaient à l'enchâssement de poteaux soutenant l'extrémité des râteliers.

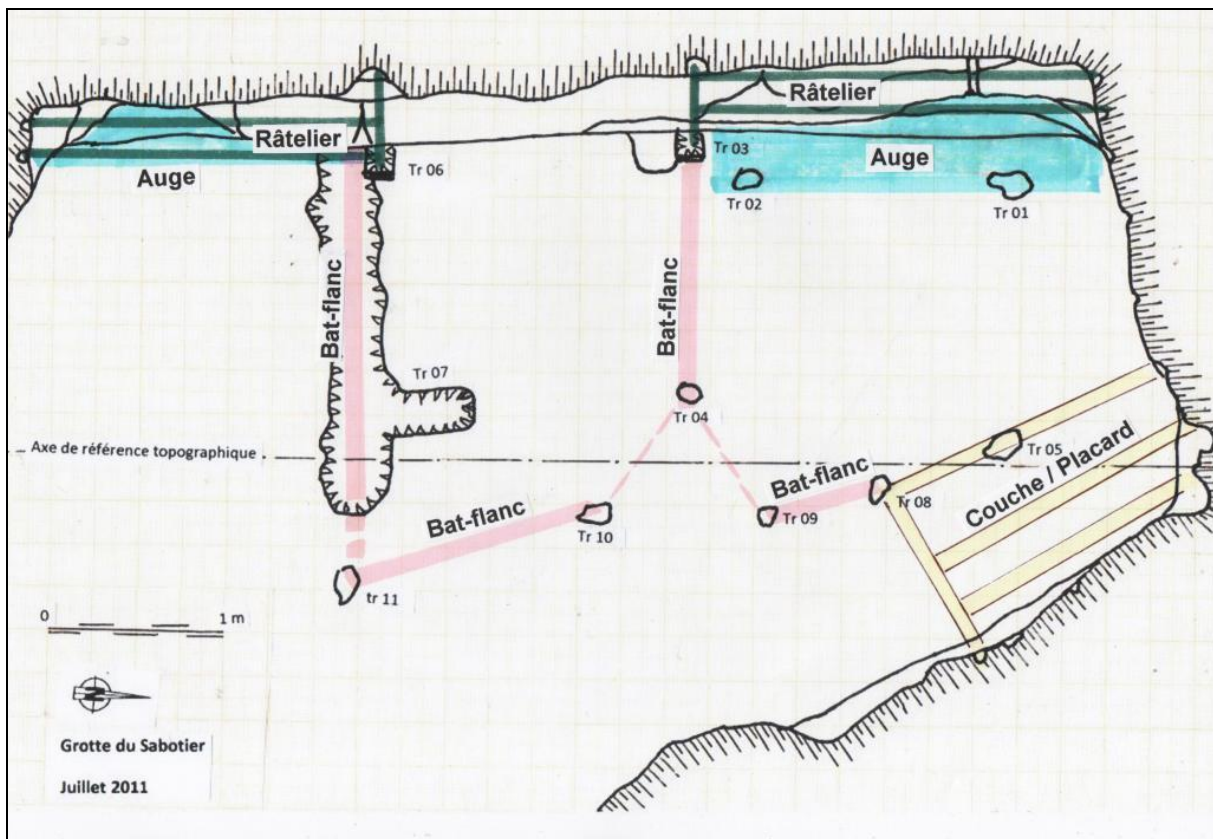
Sur le poteau scellé en Tr 03 venait s'appuyer une cloison légère (bat-flanc) dont le pied extrême était fixé en Tr 04. Une autre cloison plus conséquente était scellée dans la rainure Tr 07 comme en témoigne le fragment de brique taillée en arrondi (cf. p.30, ZNC10 MMC01). Tr 10 et 11 devaient maintenir une cloison légère afin de guider les animaux vers leur parcase.

Dans Tr 05 et 08, des poteaux supportaient un caisson bois pouvant servir de placard réserve ou de couche à un ouvrier agricole (berger ?) comme Daniel Ridway Knight l'a peint à Poissy en 1875 sur une toile à l'huile intitulée "le commis de ferme" (ci-dessous).



Ce caisson devait être muni d'une porte se bloquant au moyen de l'encoche en virgule (GS10.ZNPE.TR20).

Le petit grelot trouvé dans la fosse Tr 07, et le fer à mule retrouvé près du muret réduisant la porte septentrionale renforcent la présomption de présence d'animaux.



Expérimentation



Râtelier et bat-flanc au NO



Couche / placard au NE

3. L'appellation "Grotte du Sabotier" serait due à une activité artisanale de travail du cuir.

Les sondages 1 et 2 ont révélé plusieurs pièces de cuir de forme indéterminée (DFS 2010, p.56). Lors de cette fouille, 27 pièces de cuir ont été mises à jour dont 16 éléments de chaussure et 6 morceaux de sangle.

Plusieurs morceaux de semelles présentent des bords transversaux francs et rectilignes. Il en est de même pour un montant (ou quartier latéral) de brodequin (GS11.N4.C12.MA03). Ces éléments traduisent une activité de réemploi.

Parmi ces pièces de cuir, deux pierres à affuter ont été trouvées dont une queue de rat permettant d'affiner le tranchant d'une lame.

Une seule pièce (GS11.N4.C12.MO14) entre dans la composition d'un sabot. Elle forme la coiffe que l'on fixe sur une simple semelle de bois.

Toutes ces pièces ont été retrouvées au pied de l'empilement de moellons, pour un travail effectué à la lumière du jour.

De tout temps, aucun sabotier n'exerçait à Ivry-la-Bataille. Seules trois patentes de marchands de sabots ont été délivrées en l'an VI (cf. DFS 2010, p.86).

4. Essai d'évolution structurelle du site

La grotte actuelle est assurément la réunification de deux caves. Cela est attesté par les différences structurelles entre les parties sud et nord et la découverte des deux portes charretières que séparent le bloc rocheux.

1 : Deux caves distinctes.

A l'origine, ces deux caves n'étaient pas identiques. La cave sud, de par ses aménagements de type troglodytique, avait une fonction d'habitat. On y entrait par le passage étroit situé dans l'angle sud-est, aujourd'hui obstrué (cf. DFS 2010, p.23). Le bloc rocheux et le bossage central faisaient partie intégrante d'une séparation entre les deux caves. La cave nord était telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, sans aucun aménagement particulier.

2 : Un nouvel accès à la cave sud.

Un glissement de terrain aurait obstrué la petite entrée de la cave sud. Ainsi un nouvel accès aurait été fait en perçant la paroi de séparation. Les deux chambranles de ce passage auraient été retaillés. Cela expliquerait pourquoi le bossage central possède une forme en demi pilier tourné et que l'extrémité du bloc rocheux est arrondie. La cave sud serait passée de l'état d'habitat temporaire à celle de cellier. Une cloison aurait été scellée dans la saignée (tr 07) et une mangeoire aménagée entre cette dernière et le bossage centrale. cette structure aurait probablement accueilli une mule.

3 : Une modification de l'entrée de la cave nord.

L'entrée de la cave nord a été réduite, peut-être en porte piétonne, comme en témoigne les restes d'une maçonnerie (cf. p.17). Cette réduction d'accès diminue l'éclairément de l'intérieur de la cave, lui donnant une atmosphère particulière. C'est probablement durant cette phase que furent gravés les graffiti sur la paroi occidentale et sur le bossage central (cf. rapport 2010, p.83). La C13 a permis un nivellement du sol.

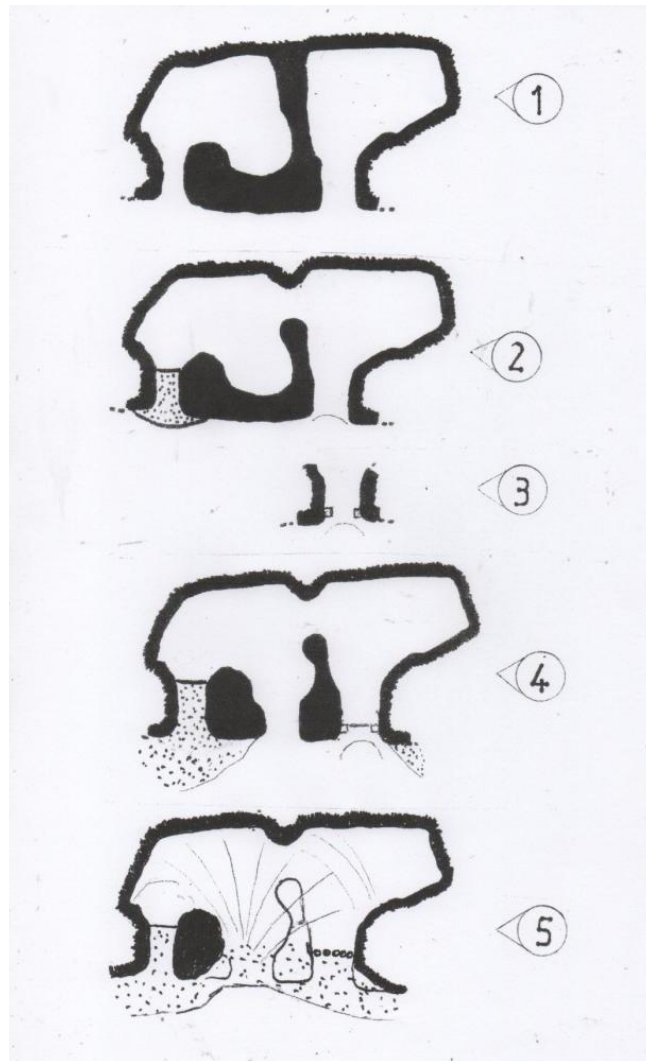
De fortes pluies ont probablement créé une inondation de la cave. La fosse C14 fut alors creusée devant la porte pour canaliser vers l'extérieur l'eau ruisselante du coteau.

4 : Le percement de la porte sud.

Le percement de la porte sud. a du répondre à un nouveau besoin. Celui-ci aurait pu être l'hébergement de moutons. L'implantation des bas-flans l'attesterait. Cette porte leur évitait le franchissement de la fosse C14 devant la porte nord. Le sol aurait été rehaussé (C12).

5 : L'abandon de la porte nord.

Un effondrement de la façade rocheuse aurait provoqué l'éclatement de la paroi de séparation. Un empilement de moellons a pu être monté pour endiguer les coulées de terre au niveau de la porte nord. Le travail des pièces de cuir (les semelles et pierres à affuter retrouvées) s'est fait derrière la base de l'empilement de moellons pour bénéficier de la lumière du jour.



5. Evolution historique du site

Les graffiti retrouvés en 2010 attestent d'une occupation XVIII^e siècle (cf. DFS 2010, p.83). Une occupation contemporaine est avérée dans les années 1980 (cf. DFS 2010, p.13). L'évolution structurelle de la grotte et l'hébergement présumé d'animaux seraient XIX^e - début XX^e siècles.

SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales d'Ivry-la-bataille

Archives départementales de l'Eure

Archives du SRA de Haute Normandie

M. de BELOSEVIV, "*Dictionnaire topographique du Département de l'Eure*", Evreux 1871.

M. de la BIGOTTIERE, "*Notice sur Ivry*", imprimerie Herissey à Evreux, 1853.

BRGM, "*Carte géologique de la France*" à 1/50 000, Houdan

BRICAUD Michel, "*Histoire d'Ivry-la-bataille et de ses environs*"- de la Révolution à la fin du XX^e siècle, éditions Page de garde, 1997.

Bulletins des Amis des Monuments et Sites de l'Eure (AMSE)

Bulletins de la Société Libre de l'Eure (Connaissances de l'Eure, Nouvelles de l'Eure)

Collectif, "*LE FRANC*"- les monnaies, éditions Les Cheveu-legers, Paris 2009

Collectif, "*LES MONNAIES ROYALES FRANCAISES*", éditions Les Cheveu-légers, Paris 2008

Collectif, "*La construction : la pierre*"- collection "archéologiques", éditions Errance, 1999.

Collectif, "*Les Muches*"- souterrains-refuges de la Somme, éditions Alan Sutton, 2009.

Dossiers de l'AGRAPPHE.

FRAYSSE J. et C., "*Les troglodytes en Anjou.*"- Cholet 21963.

MAUDUIT F.J. , "*Histoire d'Ivry-la-bataille*", éditions du bastion, 1899.

MONTENAT Christian et Marie-Laure, "*Prière des murs*" - graffiti anciens XVII^e-XVIII^e siècles aux murs extérieurs des églises : Picardie, Normandie, Ile-de-France, GEMOB 2003.

RUET Jean-Paul, "*GRENOUILLY et autres églises du Cher*", Les thématiques du G.R.H.A., Saint-Florent sur Cher 1986.

TRIOLET Jérôme et Laurent, "*SOUTERRAINS DU CENTRE OUEST*", éditions Nouvelle République, Tours 1971.